



CONFÉDÉRATION SUISSE

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle · Einsteinstrasse 2 · CH-3003 Berne
tél. +41 31 325 25 25 · fax +41 31 325 25 26

Berne, le 20 avril 2006

notre référence: W7300/2004-AB
n° direct: +41 31 324 86 54

Déclaration de refus total au sens de la règle 17.5)a)i) du règlement d'exécution commun (sur motifs relatifs)

Enregistrement international n° 755 909 **GOLDPRINCE**

Suite au refus provisoire du 14 décembre 2004 émis à l'encontre de l'enregistrement international mentionné ci-dessus, ainsi qu'à la décision de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle du 26 janvier 2006 relative à la procédure d'opposition n° 7300 et conformément à la règle 17.5)a)i) du règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole relatif à cet Arrangement, l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle

décide:

La marque est **refusée** à la protection en Suisse pour tous les produits revendiqués.

Division des marques
Section opposition

Alexandre Berset

